

Les pratiques multilingues au cœur des programmes de Master et de Bachelor à l'Université du Luxembourg

Eve Lejot
Université du Luxembourg, eve.lejot@uni.lu



Reçu le 14-02-2015 / Évalué le 18-03-2015 / Accepté le 07-04-2015

Les pratiques multilingues au cœur des programmes de Master et de Bachelor à l'Université du Luxembourg

Résumé : *Le Centre de Langues de l'Université du Luxembourg a été créé en mai 2014 afin que les étudiants et le personnel puissent mieux bénéficier du potentiel plurilingue de l'Université. Cet article présente un état des lieux des besoins en français, en anglais et en allemand des étudiants et des professeurs dans leur quotidien académique. Vingt-quatre entretiens semi-directifs ont été menés auprès de directeurs des programmes de Bachelor et de Master de l'Université du Luxembourg. Les résultats de l'enquête montrent notamment une forte présence du français et de l'allemand dans les programmes de Bachelor et de l'anglais dans les programmes de Master.*

Mots-clés : *multilinguisme, plurilinguisme, enseignement supérieur, politique linguistique, analyse des besoins, Centre de Langues*

Mehrsprachige Praktiken innerhalb von Bachelor und Master-Studiengängen an der Universität Luxemburg

Zusammenfassung: *Das Sprachzentrum der Universität Luxemburg wurde im Mai 2014 gegründet, damit Studenten und Mitarbeiter besser von dem mehrsprachigen Potential der Universität profitieren können. Dieser Artikel liefert einen Überblick über die Bedürfnisse von Studierenden und Lehrenden nach dem Ausbau französischer, englischer und deutscher Sprachkompetenzen in ihrem akademischen Alltag. 24 teilstrukturierte Interviews wurden mit den Leitern von Bachelor- und Master-Studiengängen an der Universität Luxemburg gewonnen. Die Ergebnisse der Befragung zeigen eine starke Präsenz von Französisch und*

Deutsch in den Bachelor-Studiengängen und von Englisch in den Master-Studiengängen.

Schlüsselwörter: *Mehrsprachigkeit, Hochschulbildung, Sprachenpolitik, Bedarfsanalyse, Sprachenzentrum*

Multilingual practices within the Bachelor and Master's studies at the University of Luxembourg

Abstract: *The Language Center of the University of Luxembourg was created in May 2014 so that students and staff benefit better from the multilingual potential of the University. This article presents an overview of the needs in French, English and German of the students and lecturers in their academic daily routine. 24 semi-structured interviews with directors of Bachelor and Master of the University of Luxembourg have been conducted. The results of the survey show a strong presence of French and German in the Bachelor programs and English in the Master programs.*

Key words: *multilingualism, higher education, language policy, needs analysis, Language Centre*

Le multilinguisme est une partie intégrante de la plupart des programmes d'études à l'Université du Luxembourg. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) stipule que : « les langues officielles de l'Université sont : le français, l'anglais et l'allemand, et accessoirement le luxembourgeois si la langue détermine le contenu de la discipline enseignée ». Cette réglementation exceptionnelle pour une université est due à sa situation géographique, à son histoire nationale et à sa mission éducative. L'anglais est la lingua franca qui permet à des étudiants du monde entier de venir au Luxembourg et qui donne une plus grande mobilité internationale aux étudiants de l'Université du Luxembourg pour les programmes d'échanges avec des institutions partenaires. De nombreux étudiants viennent de la Grande Région qui comprend le Luxembourg, les provinces belges du Luxembourg et de Liège, la Lorraine, la Sarre et une grande partie de la Rhénanie-Palatinat. L'Université du Luxembourg est de fait multilingue (Hu 2013) et la majorité des membres de sa communauté est plurilingue. Nous rappelons que le plurilinguisme concerne la capacité intrinsèque de la personne à utiliser, à des niveaux qui ne sont pas nécessairement identiques, plusieurs langues, alors que le multilinguisme « renvoie à la présence dans une zone géographique déterminée – qu'elle soit limitée ou étendue – de plus d'une "variété de langues" » (Beacco & Byram, 2007 : 8).

Les universités européennes ont tendance à osciller entre l'usage exclusif de l'anglais pour leur internationalisation et la mise en place de diplômés multilin-

gues (comme les Universités de Fribourg, d'Helsinki et de Bolzano). C'est pourquoi aujourd'hui les politiques linguistiques constituent une base nécessaire pour équilibrer le fonctionnement de tout système institutionnel et notamment des universités (Berthoud, Mackiewicz 2001). A l'Université de Lausanne (2009) par exemple, des règles de communication ont été instaurées afin de former des étudiants européens plurilingues en respect du processus de Bologne (Tudor, Mackiewicz 2007). Les universités multilingues européennes sont dotées d'un Centre de Langues afin de soutenir le développement des compétences plurilingues des étudiants et ainsi de renforcer leur capacité à se former dans des matières dans différentes langues au sein d'un même cursus disciplinaire. Dans cette perspective, le Centre de Langues de l'Université du Luxembourg a été fondé en mai 2014 et les entretiens présentés dans cet article ont donné une première direction pour établir l'offre de cours du Centre de Langues pour le semestre d'été 2015. Le Centre de Langues est dirigé conjointement par le chargé de mission pour le multilinguisme et par une conseillère pédagogique et scientifique professeur en multilinguisme. Trois chargés de cours responsables respectivement de l'anglais, du français et de l'allemand ont été recrutés en mai 2014.

L'Université du Luxembourg vient de célébrer ses 10 dix ans et par conséquent la réglementation de l'usage des langues n'est pas encore tout à fait stable. En effet, certains programmes proposent des formations monolingues, bilingues, trilingues voire quadrilingues. D'après son site internet officiel¹, l'Université compte sept *bachelors* bilingues, trois trilingues et un quadrilingue. Quant aux Masters, douze d'entre eux sont monolingues, seize bilingues et quatre trilingues. Cette situation est compréhensible du fait que selon les disciplines, les langues de communication principales ne sont pas forcément les mêmes. La tendance montre que la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication (désormais abrégé en FSTC) propose majoritairement des formations en anglais, la Faculté de Droit, d'Économie et de Finances (désormais abrégé en FDEF) en français et en anglais (et, enfin, la Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation (désormais abrégé en FLSHASE) majoritairement en allemand et en français. L'Université du Luxembourg est en passe de piloter un projet sur la mise en place de diplômes multilingues et de définir une politique linguistique plus détaillée que la politique actuelle.

Cet article se donne pour objectif de faire un état des lieux des besoins linguistiques des étudiants et des professeurs de Master et de Bachelor dans leur quotidien à l'Université du Luxembourg. Cette étude contribue au débat sur la complexité administrative et pédagogique d'élaborer une politique linguistique multilingue (avec les moyens que cela requiert) par rapport à celle d'une éducation globale monolingue en anglais.

Au moyen de vingt-quatre entretiens², conduits à l'initiative des responsables du Centre de Langues auprès des directeurs d'études, nous allons voir que les

formations linguistiques et les tests de langues sont actuellement proposés au cas par cas, c'est-à-dire en interne à chaque Bachelor ou Master. Ce fonctionnement n'est pas satisfaisant pour la cohérence linguistique de l'Université. Nous supposons que la centralisation d'un soutien pour l'ensemble de l'Université est le chaînon manquant pour obtenir le maximum de ce contexte multilingue et ainsi pour mettre en avant la qualité de l'enseignement du Luxembourg à l'échelle internationale. Après avoir analysé les réponses des directeurs de programme (de l'Université du Luxembourg), nous allons brièvement envisager les alternatives pédagogiques qui se présentent au Centre de Langues à court et à moyen termes.

1. Enquête auprès de 24 directeurs de programme

Avant toute mise en place d'une offre de cours, nous avons décidé de procéder en trois étapes pour identifier les besoins linguistiques des membres de l'Université. Au cours de la première étape, nous avons collecté des questionnaires auprès des directeurs de formation de Bachelor et de Master. Nous avons diffusé, dans une deuxième étape, un questionnaire en ligne destiné aux étudiants, et dans une troisième étape, un questionnaire au personnel académique et scientifique.

Dans cet article toutefois, nous n'allons nous concentrer que sur la première étape de ce processus, c'est-à-dire sur le questionnaire diffusé auprès des directeurs d'études.

Le corpus oral, constitué de vingt-quatre entretiens, provient d'une étude réalisée entre mai et septembre 2014 sur les besoins linguistiques des étudiants et du personnel académique et scientifique. Cette étude s'est justifiée par le fait que, à l'occasion de déclarations informelles, une grande partie des enseignants s'accordait à dire que la qualité du contenu des devoirs rendus par les étudiants était obstruée par une méthodologie et une syntaxe trop faibles dans les langues de l'Université du Luxembourg. L'objectif était d'atteindre une norme académique dans au moins une des langues de l'Université.

Les directeurs d'études ont une vue d'ensemble de la situation des *Bachelors* et des *Masters*. Les personnes interrogées sont donc les directeurs d'étude de *Bachelor* et de *Master* de l'Université du Luxembourg. Nous (Birgit Huemer, Katrien Deroy et Eve Lejot³) avons choisi de convoquer le champ sociologique pour conceptualiser le questionnaire que nous avons rempli nous-mêmes lors d'entretiens avec chaque directeur d'études. Nous avons procédé à une phase test avec deux directeurs de programme avant de commencer officiellement la collecte d'informations. Les questionnaires permettent de relever des données quantitatives. R. Boudon précise que : « c'est la comparabilité des informations qui permet ensuite le dénombrement et, plus généralement, l'analyse quantitative des données » (1969 : 31). Nous avons également choisi ce moyen d'investigation car il représente un bon rapport entre l'énergie investie par un enquêteur et le ré-

sultat final, sachant que nous étions trois pour consulter l'ensemble des membres de l'Université. Le but était que les résultats soient analysés avant la mi-janvier 2015 afin d'élaborer l'offre de cours du semestre d'été 2015. Enfin, nous n'avons pas choisi une analyse qualitative car nous ne voulions pas enregistrer formellement les entretiens afin d'obtenir le plus d'informations spontanées possibles.

Précisons que les questionnaires n'ont été proposés ni en ligne ni sur papier. Nous avons choisi de nous déplacer auprès de chaque directeur d'étude pour les compléter. Ce choix s'explique par une volonté d'entrer en contact avec ces derniers pour leur présenter le Centre de Langues, ainsi que de prendre en considération des éléments complémentaires pour le futur programme de langues au cours de l'entretien. Ce questionnaire a été rédigé en anglais afin de toucher l'ensemble des directeurs d'études. Les entretiens ont cependant été menés en français, en anglais ou en allemand en fonction de la langue commune entre l'enquêteur et le sujet. Nous avons pour cela préparé la rédaction de la grille en commençant par définir les objectifs :

- connaître les langues attendues pour pouvoir suivre les cours de chaque programme d'études
- savoir si les langues sont valorisées dans le programme d'études
- connaître les types de cours déjà proposés
- identifier les types d'objectifs (généraux, professionnels ou universitaires⁴)
- identifier les types de discours (académiques, professionnels ou généraux) qui nécessitent un soutien linguistique.

C'est à partir de questions si bien envisagée au plan linguistique que disciplinaire, que nous essayons d'établir un lien entre les contenus de cours et les pratiques langagières. En bref, le questionnaire s'articule autour des trois thématiques suivantes :

- la discipline, la faculté de rattachement, le profil des étudiants du programme d'études et la place accordée aux langues dans le programme d'études
- le soutien linguistique déjà en place
- les besoins linguistiques des étudiants et des personnels enseignants.

Du point de vue de la sociologie, un questionnaire respectant les règles élémentaires d'élaboration apporte des renseignements relatifs à différents types d'interrogations (Dörnyei, 2007, p. 102) notamment pour établir des caractéristiques démographiques, le niveau d'éducation, la biographie langagière et le métier. Ce sont des questions sur des faits. Les cinq premières questions de l'analyse des besoins sont consacrées à ce thème :

- programme d'études : BA or MA
- nom du directeur du programme
- origine des étudiants
- langue(s) du programme
- prérequis en langue : niveau demandé (de A1 à C2⁵), preuve de niveau (Certificat en langue, diplôme d'études secondaires, diplôme universitaire, auto-évaluation, évaluation interne, candidature, autres).

Le questionnaire est en anglais et il est envoyé au préalable afin d'éviter tout malentendu. Dans les questions 9 et 10, la valorisation des informations a été traitée par la mention de nécessité « De quel soutien en langues vos étudiants ont-ils besoin ? » et « De quel soutien en langues vos chargés de cours ont-ils besoin ? ». Nous rappelons que le questionnaire n'a pas été complété à l'écrit par l'enquêté lui-même, ce qui a permis d'éviter une simple énumération. Ces questions, sur les circonstances d'utilisation des langues cibles, proposent l'alternative « autres » aux activités langagières proposées.

Les questions 15 et 16 sont des matrices à choix multiples. Elles présentent les activités langagières en horizontal et, en vertical, les langues et leurs différentes combinaisons possibles. Afin de respecter la logique du Cadre Européen Commun de Référence (Conseil de l'Europe: 2002), nous avons distribué les activités langagières de la question 15⁶ en quatre catégories : expression écrite, expression orale, compréhension écrite, compréhension orale, puis nous avons distingué les objectifs en langue générale des objectifs spécifiques professionnels et universitaires. Les items proposés en sous-catégories de ses compétences seront présentés dans cet article dans le graphique de la partie d'analyse.

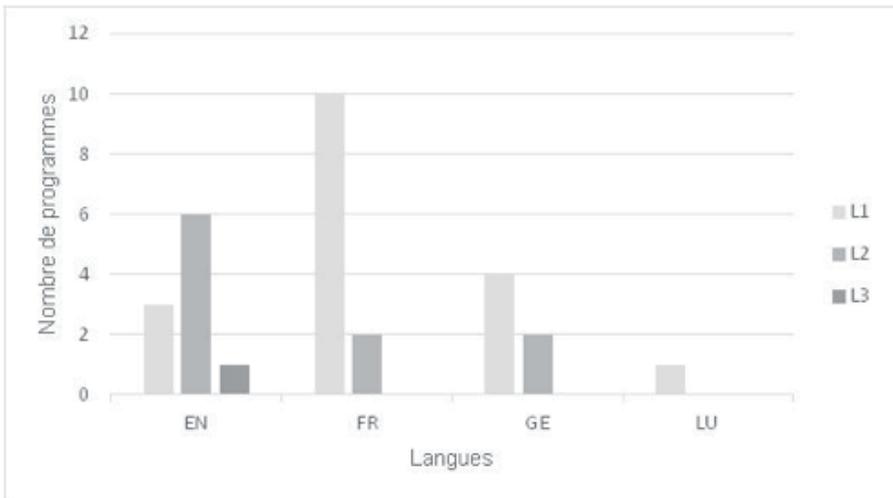
La question 16⁷ est divisée en une partie « enseignement » et une partie « recherche ». Nous y reviendrons dans la partie d'analyse des entretiens. Les questions fermées « oui/non » ont été utilisées pour les questions 12 « Est-ce que vous offrez des cours de langues dans votre programme d'études ? » et 14 « Y a-t-il une langue que vous souhaiteriez voir plus utilisée dans votre programme d'études (enseignement, évaluation, recherche)? », suivies d'un tableau à remplir sur les titres de cours, les ECTS, l'enseignant, ou pour la question 10 sur la langue.

Afin d'optimiser le nombre de retours d'informations, le questionnaire doit être court et avoir l'air court, ce qui est le cas de l'enquête menée (envoyée au préalable aux personnes interviewées pour les informer (et les rassurer sur le contenu et sur la longueur). L'intervieweur joue donc un rôle d'aiguilleur, ce qui remplace une évaluation par échelle. La conduite orale du questionnaire n'est pas à proprement parler standard, mais son objectif principal est ici de répondre de manière concise à dix-huit questions en une heure. Grâce à des questions à

choix multiples et questions fermées, le questionnaire ne fait pas perdre de temps aux personnes interviewées. Nous estimons également que la présence de l'intervieweur apporte une plus-value à un questionnaire qui pourrait être mal compris et rempli de manière inappropriée par les directeurs de programme d'études qui sont très occupés. Même si l'intervieweur est un participant actif devant le processus de collecte de données, il ne corrompt pas la méthodologie du questionnaire.

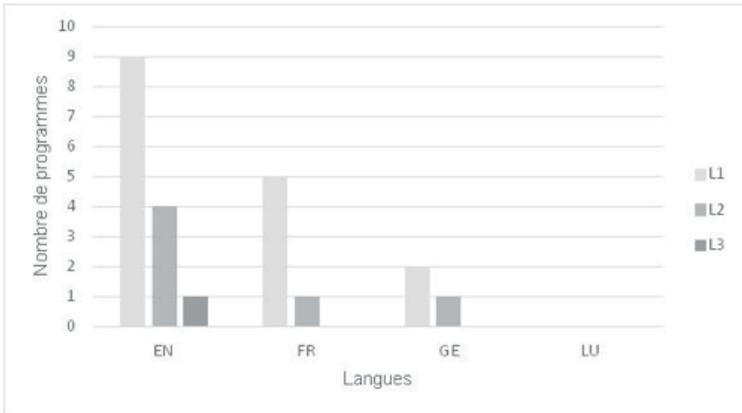
2. Des attentes multilingues

Le remplissage des questionnaires s'est fait sur le logiciel *Qualtrics* qui nous a permis de générer des statistiques. Dix directeurs de programme de *Bachelor* et quatorze de *Master* ont répondu à nos demandes d'entretien, parmi lesquels six de la FDEF, dix de la FLSHASE et huit de la FSTC. Pour quinze programmes, la majorité des étudiants vient du Luxembourg (notamment les *Bachelors* qui ont des effectifs de plus de cent étudiants) et en moyenne un tiers des effectifs restant viennent de la Grande Région. Pour les *Masters*, les étudiants viennent en général du monde entier et ceci allant jusqu'à vingt nationalités différentes sur vingt-quatre candidats. L'allemand est présent comme L1 et L2 pour respectivement quatre et trois programmes de *Bachelor* comme le montre le graphique 1.



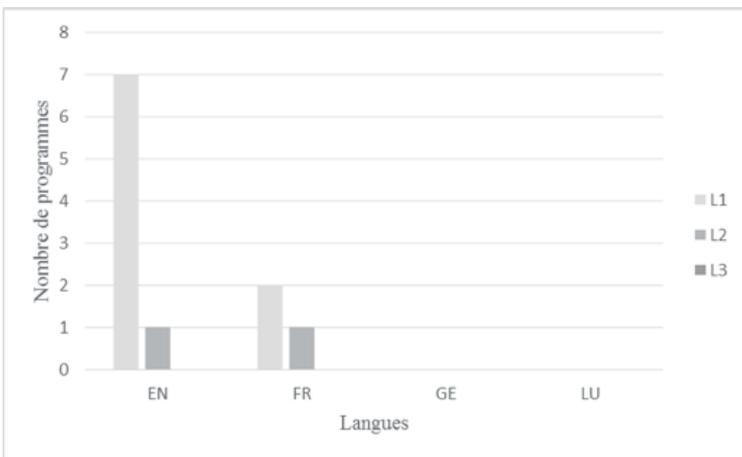
Graphique 1 : Langues d'enseignement des programmes de Bachelor 2014

Le français est la L1 de 13 programmes d'études (*Master* et *Bachelor* confondus) suivi de près par l'anglais qui est la L1 de neuf programmes de *Master* (graphique 2).

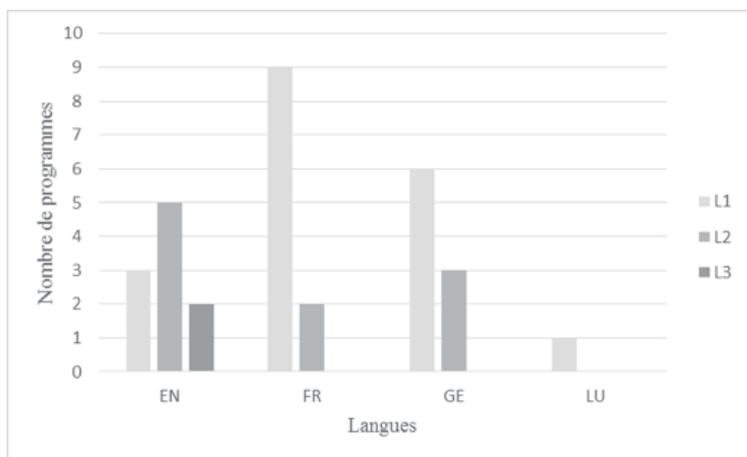


Graphique 2 : Langues d'enseignement des programmes de Master 2014

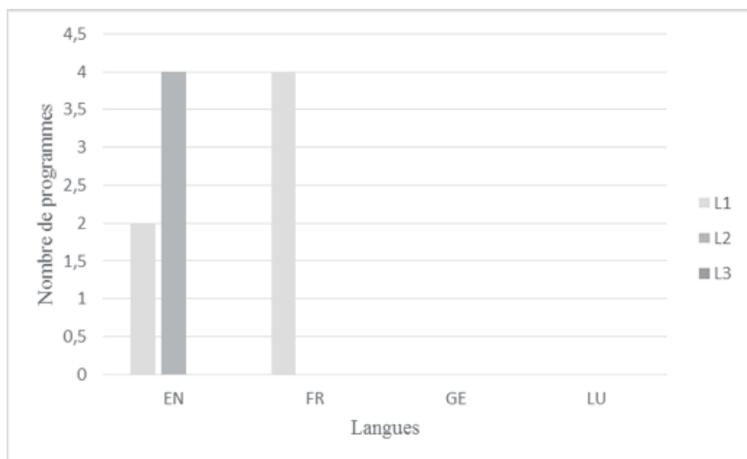
Si l'on considère que le nombre d'étudiants des programmes de *Bachelor* est compris entre cent-cinquante et quatre-cent, alors que pour les programmes de *Master*, il varie entre six et trente, les étudiants ayant besoin de l'allemand comme L1 sont plus nombreux que ceux qui ont besoin de l'anglais. Pour chaque programme de *Bachelor*, il y a continuellement trois promotions en parallèle et il y en a deux pour les programmes de *Master*. Les directeurs de quatre *Bachelors* en sciences humaines et un en sciences nous ont également expliqué que pour eux le français et l'allemand sont deux L1 nécessaires au même niveau (C1), mais qu'ils acceptent que les étudiants qui ont un niveau C1 dans une des 2 langues, aient un niveau B2 dans la seconde. Les trois graphiques 3, 4, 5 montrent également la répartition par faculté.



Graphique 3 : Langues d'enseignement FSTC 2014



Graphique 4 : Langues d'enseignement FLSHASE 2014



Graphique 5 : Langues d'enseignement FEDF 2014

Les niveaux de langues requis sont variables selon les programmes d'études (tableau 1).

| | A1 | A2 | B1 | B2 | C1 | Non précisé | Total |
|----------------|----|----|----|----|----|-------------|-------|
| Anglais | 0 | 0 | 2 | 5 | 1 | 13 | 21 |
| Français | 0 | 0 | 2 | 2 | 6 | 5 | 15 |
| Allemand | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 7 |
| Luxembourgeois | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Tableau 1 : Niveaux en langues demandés pour les entrées en Bachelor et Master 2014

Nous remarquons ici que les attentes sont beaucoup plus strictes pour l'allemand et le français, avec le niveau C1 requis, alors que pour l'anglais treize programmes ne définissent pas de niveau d'entrée précis et deux programmes estiment suffisant le niveau B1. Le luxembourgeois n'est exigé que pour un programme de *Bachelor* en Sciences de l'éducation, cela renforce bien l'idée selon laquelle les langues de l'*université* sont le français, l'allemand et l'anglais; et que le luxembourgeois n'est demandé que dans le cadre d'un domaine d'étude qui requiert une utilisation précise, en l'occurrence, le système éducatif.

| | Certificat en langue | Diplôme d'études secondaires | Diplôme universitaire | Auto-évaluation | Évaluation interne | Candidature | Autre | Total |
|----------|----------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------|-------------|-------|-------|
| Anglais | 4 | 2 | 0 | 7 | 5 | 6 | 5 | 29 |
| Français | 2 | 3 | 1 | 6 | 3 | 2 | 5 | 22 |
| Allemand | 1 | 2 | 0 | 2 | 2 | 1 | 2 | 10 |
| Luxemb. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Tableau 2 : Pièces justificatives de niveau de langue demandées pour les entrées en Bachelor et Master 2014

Très peu de certificats officiels en langues sont exigés. Lorsque les évaluations se font en interne, ce sont en général des lettres de motivation, parfois complétées par un entretien selon la disponibilité de l'équipe d'enseignement et le nombre d'étudiants. Deux programmes de *Bachelor* ont leur propre test de langues. Le Service des Études et de la Vie Étudiante (SEVE) se charge aussi du contrôle pour quelques *Bachelors* qui le demandent lors du dépôt des candidatures. Pour les Luxembourgeois les diplômes du lycée servent de justification de leur niveau linguistique. Les directeurs de programme expliquent néanmoins qu'il n'y a pas encore assez de candidats qui se présentent pour procéder à une sélection stricte. Ils doivent donc composer avec l'hétérogénéité des niveaux de langues.

3. Les besoins linguistiques déclarés

À la question sur l'offre existante de cours de langues, 19 directeurs de programmes répondent par l'affirmative. Ces formations linguistiques sont majoritairement dispensées par des prestataires de services, vacataires externes à l'Université vingt-quatre sur vingt-huit), trois cours étant donnés par des membres de l'équipe enseignante et un par un doctorant.

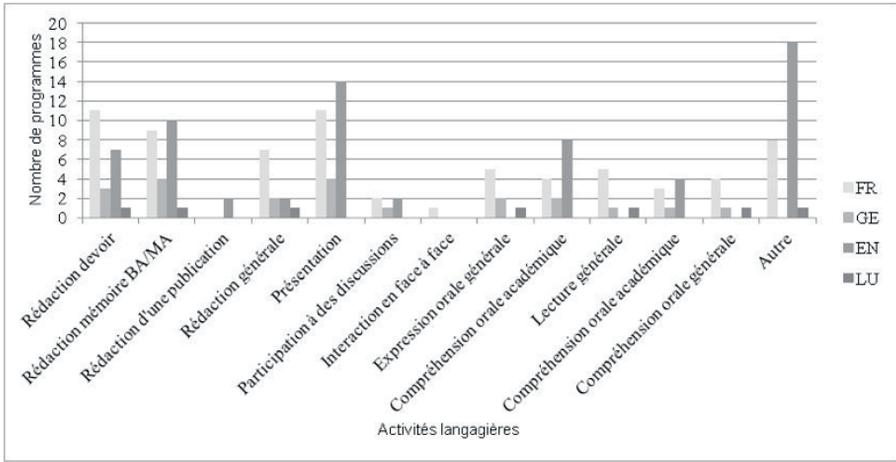
Il est maintenant intéressant de revenir sur les thématiques de ces *cours de langues* (tableau 3).

| | Terminologie droit, économie | Terminologie informatique | Affaires | Présentation | Employabilité | Atelier d'écriture |
|----------------|---------------------------------|------------------------------|----------|--------------|---------------|--------------------|
| Anglais | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 8 |
| Français | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 5 |
| Allemand | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Luxembourgeois | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Tableau 3 : Cours de langues proposés en interne dans les programmes d'études Bachelor et Master en 2014

Ce relevé n'est pas exhaustif, puisque nous n'avons pas pu rencontrer tous les directeurs de programme. De plus, l'offre proposée ne couvre pas tous les besoins : en effet, les directeurs de programmes ne disposent pas toujours en interne des spécialistes linguistiques susceptibles de travailler à la montée en compétence linguistique des étudiants pour la méthodologie académique. Les contenus de cours disciplinaires en droit, en sciences, en économie et en sciences humaines sont donc développés au mieux par les professeurs malgré la diversité des aptitudes langagières de leur public.

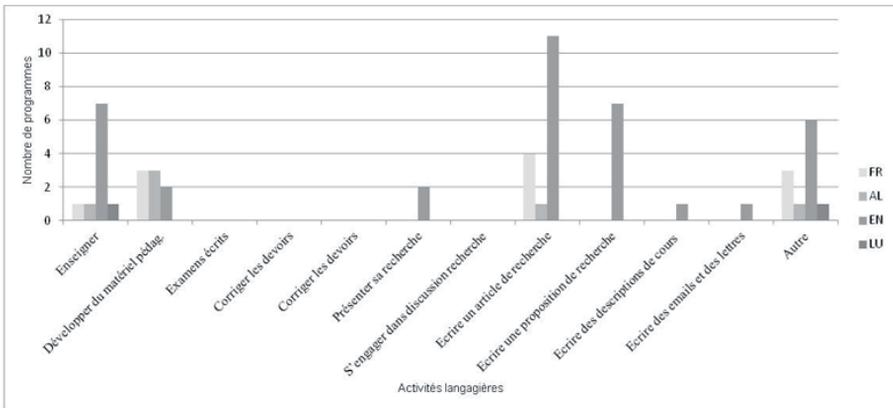
Soixante-dix requêtes concernent le français, alors que soixante-sept concernent l'anglais, vingt-et-une concernent l'allemand et sept concernent le luxembourgeois. Les besoins les plus marquants, aussi bien pour le français que pour l'anglais, sont les techniques de présentation, la rédaction de mémoires et de devoirs. Nous rappelons à nouveau que, si, pour ces mêmes catégories, moins de programmes d'études semblent avoir besoin de l'allemand, ces programmes comptent plus de cent-cinquante étudiants chacun. Les réponses proposées correspondent soit à des objectifs universitaires, soit à des objectifs de cours de langue générale (graphique 6).



Graphique 6 : Besoins linguistiques des étudiants pour Master et des Bachelor en 2014

La question 17⁸ a fait émerger également le besoin de cours d’employabilité notamment en français pour les stages au Luxembourg, en Belgique et en France et de cours de français, d’anglais et d’allemand des affaires essentiellement pour préparer également à la vie professionnelle. Six directeurs de programmes ont encore déclaré être intéressés par la mise en place d’un cours de communication interculturelle. La catégorie « autre » donne un résultat qui se répartit en trois thématiques : les rapports de stage, la rédaction de questions-réponses et d’études de cas avec notamment un travail sur l’interprétation des consignes, la prise de parole en groupe avec une demande de gestion de l’anxiété et, enfin, l’expression orale, c’est-à-dire comprendre les autres et bien prononcer.

Les directeurs de programme ont été un peu frileux pour répondre à cette question puisqu’ils ne connaissent pas nécessairement les besoins individuels (graphique 7) des membres de leurs équipes enseignantes et, quand bien même ils les connaîtraient, il serait toujours compliqué de pointer les faiblesses de ses pairs sans disposer d’éléments concrets.



Graphique 7 : Besoins linguistiques des enseignants-chercheurs et des chargés de cours

L'anglais est la langue qui est la plus demandée pour écrire des articles (Cargill, O' Connor 2012) et des propositions de recherche. En effet, l'anglais passe bien avant les autres langues avec trente-sept requêtes, contre onze pour le français, six pour l'allemand et deux pour le luxembourgeois. Dans la catégorie « autre », l'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer sa prononciation et sa maîtrise grammaticale en français, en anglais et en allemand, ainsi que de gérer un panel en binôme à une conférence, de participer à des projets internationaux principalement en anglais. Le français et l'allemand sont les langues piliers des *Bachelor* ; l'anglais est la langue principale demandée pour les *Masters*.

4. Les premiers pas du Centre de Langues au semestre d'été 2015

Nous proposons ici de présenter brièvement le champ d'intervention possible du Centre de Langues. L'omniprésence de l'offre multilingue dans les *Bachelors* et les *Masters* requiert la compétence plurilingue de son personnel et de ses étudiants. Afin de rendre les programmes de l'université accessible au plus grand nombre, aussi bien du point de vue de l'enseignement que de l'apprentissage, la mise en place de formations linguistiques est nécessaire. L'essentiel des cours proposés par le Centre de Langues se concentre sur les objectifs universitaires qui consiste en la :

« Maîtrise des règles universitaires, connaissance du fonctionnement du diplôme préparé, compréhension des contenus disciplinaires des cours et de leurs dimensions pédagogiques, capacité à rédiger selon les règles de genre en vigueur, adoption de stratégies de travail optimales » (Mangiante et Parpette 2010 : 14)

Nous citons ici des travaux sur le français sur objectifs universitaires, mais nous nous référons également à l'appellation anglaise de *Academic purposes* (Paltridge, Starfield 2002) ou à la désignation allemande de *Wissenschaftliches Schreiben* (Gruber, Huemer, Rheindorf 2009). Les cours proposés par le Centre de Langues sont finalement regroupés en trois domaines : académique, professionnel et général.

Les services du Centre de Langues s'adressent :

- aux étudiants de Bachelor et de Master pour les aider à comprendre et à produire des discours écrits et oraux dans leurs domaines d'études, ainsi qu'à les aider à acquérir des compétences linguistiques et de communication qui favoriseront leurs futures carrières professionnelles;
- aux doctorants pour promouvoir le développement des compétences linguistiques et communicationnelles nécessaires pour devenir des auteurs et des présentateurs de recherche accomplis;
- au personnel académique et scientifique en leur offrant un soutien qui facilite l'enseignement et la recherche dans les langues dont ils ont besoin;
- au personnel administratif pour leur permettre de faire face aux exigences de communication qui résultent du travail dans une institution multilingue.

Le Centre de Langues est de fait un département hybride, qui tient d'un *Writing center* et d'un classique centre de langues. Les principes didactiques du Centre de Langues sont de développer une offre de cours basée sur un matériel issu de la recherche en linguistique appliquée et en sciences de l'éducation, ainsi que de toucher le plus d'apprenants possibles en proposant des alternatives aux cours présentiels grâce au *peer-tutoring*, au tandem et à un centre d'auto-apprentissage. La stratégie qui vise à multiplier les offres permettra à long terme de planifier, de concevoir et d'évaluer des parcours adaptés au rythme de chacun.

Conclusion

D'après les directeurs d'études, au-delà de l'enseignement dans une ou plusieurs des trois langues de l'Université du Luxembourg, les enseignants-chercheurs sont en demande de cours en anglais pour une plus grande visibilité internationale de leur travail. Quant aux étudiants de *Bachelor*, ils ont besoin essentiellement, par ordre d'importance, du français, de l'allemand et de l'anglais pour assurer leurs études et leur future carrière professionnelle. Les étudiants de *Master* ont surtout besoin de maîtriser l'anglais. Les besoins d'apprentissage

pour certaines activités langagières citées dans le graphique 6 laissent à penser qu'il est nécessaire de développer des cours sur objectifs universitaires pour les étudiants qui intègrent l'université avec un niveau B2/C1, puisqu'il nous a fréquemment été déclaré qu'ils ont des difficultés à structurer les différents genres de textes à produire et qu'ils ne distinguent pas nettement les registres formels et informels. Des cours de langue générale sont également nécessaires pour les niveaux plus faibles afin de favoriser l'intégration de chacun à l'université. Si le multilinguisme se présente comme une valeur ajoutée de l'Université du Luxembourg, nous supposons cependant qu'il peut être un frein pour les étudiants étrangers si un soutien adéquat n'est pas mis en place. Il s'agit donc de procéder par étape et d'insérer des soutiens méthodologiques et linguistiques auprès des masters pour les objectifs spécifiques universitaires, professionnels, mais aussi pour les cours de langue générale. Il s'agit maintenant de trouver la place de ces cours dans des programmes de *Bachelor* et de *Master* déjà souvent chargés et de trouver un compromis pour leur attribuer des *ECTS*. Une fois cet objectif atteint, et une fois que nous aurons des outils en place pour développer et évaluer le niveau linguistique des étudiants dans les langues officielles de l'Université, l'objectif à moyen terme sera de définir et d'appliquer les possibilités en matière de diplômes officiels multilingues.

Notes

- ¹ <http://wwwen.uni.lu/studies>, consulté pour la dernière fois le 06/02/15
- ² Le questionnaire est en anglais dans sa version originale et ses extraits sont traduits en français dans le présent article.
- ³ Respectivement les trois coordinatrices des cours d'allemand, d'anglais et de français du Centre de Langues de l'Université du Luxembourg.
- ⁴ Nous allons revenir sur ces notions dans la partie d'analyse.
- ⁵ D'après les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence.
- ⁶ « De quel soutien en langues vos étudiants ont-ils besoin ? Cela inclut le soutien qui est déjà apporté ? »
- ⁷ « De quel soutien en langues vos chargés de cours ont-ils besoin ? »
- ⁸ « Enfin, quel autre soutien souhaiteriez-vous recevoir, notamment du Centre de Langues, pour faciliter et développer le multilinguisme dans votre programme ? »

Bibliographie

Berthoud, A-C., Mackiewicz W. 2001. *Université et politique linguistique en Europe, Document de référence*. Strasbourg : Conseil Européen pour les langues/ European Language Council.

Beacco J.-C., Byram M. 2007. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation pluri-lingue*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

Boudon, R. 1969. *Les Méthodes en sociologie* (Vol. Collection « Que sais-je ? »). Paris : Presses Universitaires de France.

Cargill M., O'Connor P. 2012. Identifying & addressing challenges to international publication success for EFL science researchers: Implementing an integrated training package in China. In: R. Tang (Ed.), *Academic Writing in a Second or Foreign Language: Issues and challenges facing ESL/EFL academic writers in higher education contexts*. London: Continuum.

Conseil de l'Europe. 2002. *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*. Paris : Conseil de l'Europe, Les éditions Didier.

Gruber H., Huemer B., Rheindorf M. 2009. *Wissenschaftliches Schreiben. Ein Praxisbuch für Studierende*, Wien: Böhlau.

Hu, A. 2013. Multilingualism at the University of Luxembourg in Times of Globalization. In: Margue M. (Ed.) [Rapport de l'université], Université du Luxembourg: [decem]: 2003–2013.

Mangiante J.-M., Parpette C. 2010. « Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires ». Colloque Forum Heracles et Université de Perpignan Via Domitia, *Le Français sur Objectifs Universitaires*, 10–12 juin 2010.

Paltridge B. 2002. « Thesis and dissertation writing Thesis and dissertation writing: an examination of published advice and actual practice ». *English for Specific Purposes* n°21, p. 125–143. (Available online through UQ library).

Tudor, I., Mackiewicz W. 2007. The Bologna Process and Higher Education Language Policy. In: Froment, E., e. a. (éds.) *EUA Bologna Handbook. Making Bologna work*, Berlin: European University Association and Raabe academic publishers, C.1.4–2, pp. 1–16.

Université de Lausanne. 2007. Directive de la Direction 3.4. – Langues utilisées dans le cadre des enseignements, adoptée par la Direction dans sa séance du 23 avril 2007, Online : <http://www.unil.ch/interne/page44629.html#3>. [consulté 06/02/2015]